

1668 Mai 4., Luzern

A

SCHREIBEN DES [SAV. AMBASSADOREN BENOIT II CIZE, BARON] DE GRESY,
AN RITTER [UND STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB I.] ZUR-
LAUBEN

"Par les dernieres Lettres que S.A.R. [K a r l E m a n u e l II.] m'a faict L'honneur de m'escire le 21.^e avril, elle me faict connoistre La surprise qu'elle a eû, Lorsqu'elle a appris que Messieurs les Cantons Catholiques avoient pris en garantie le Pays de Vaud,¹ comme luy estant une chose tres preiudiciable, et pareillement aux dits Cantons Catholiques, qui non seulement se veulent priver par là de tous les avantages de L'alliance de Savoye, mais fortifient de plus fort le Canton de Berne, et par consequant le parti des huguenots [hier konkret gemeint der neugl. Orte], dont ils s'apercevront peut-estre trop tard à la moindre brouillerie qui arrivera entre eux, et qu'ainsy il n'auroit iamais creû qu'ils se fussent iamais porté à faire une chose qui Leur est si preiudiciable de toutte maniere soit pour les seuretés de la Religion Catholique, comme de leurs propres Estats, et que par ainsy elle veut bien croire qu'ils se porteront aux moyens de reparer à ce commun preiudice, affin de ne se pas priver de tous les avantages de L'alliance de Savoye; surquoy Je vous diray Monsieur que ie commence à connoistre parmy quelques uns des Messieurs [Schultheiss und Rat] de Lucerne, que l'Jntention des Cantons Catholiques n'ayant pas esté de faire aucun preiudice à S.A.R., mais seulement de garantir ce Pays contre tout autre Prince et Puissance qui L'auroit pû attaquer, pour en conserver La conquete à S.A.R. quand elle La pourra faire; si bien que si L'intention de[s] ... Cantons Catholiques est telle, il sera aysé de remedier à L'affaire J'ay creû Monsieur de vous devoir donner connoissance de ces choses, affinque dans les occasions, vous commanciéz a faire connoistre combien de preiudice recevraient les Cantons Catholiques, s'ils ne reparoient pas à celluy qu'ils ont faicts à S.A.R.

Mons. L'Intermonce [Antonio] L e p o r i S'envâ pour une Coupplé de Jours à Zug, vous pouvéz (Si vous vouléz Monsieur) vous entretenir avec luy un peu de cette matiere, et par son retour, vous m'obligeréz de m'escire vos sentiments, affinque ie sache un peu mieux comme ie dois insinuer cett'affaire auprès des autres Cantons Catholiques, pour tenir une conduitte qui ne fasse pas grand esclat, car Je ne voudrois pas que tout le monde sçeût Les Justes plaintes que S.A.R. faict et fera de plus fort Sur cet affaire; Et comme ie commancoy

à travailler pour porter S.A.R. à faire tout ce qui seroit de son possible pour les satisfactions et contentements [Pensionen!] de Mrs. les Cantons Catholiques, cela a ruiné ce que ie commancois à faire, puisqu'il n'y a, ny apparence, ny raison, que S.A.R. Se porte a obliger ceux qui luy font un preiudice si grand. Voyla deia une preuve de L'avantage que recevront ... les Cantons Catholiques de Leur conduite inconsiderée dans cett'affaire; Si bien qu'ils peuvent Juger combien ils Leurs est Jmportant de penser au plustost à y remédier. C'est tout ce que ie puis ... pour cette foys vous dire sur cette matiere, vous priant en confiance de m'en dire vostre sentiment; Lequel Je tiendray fort secret pour m'ayder a reigler plus seurement la conduite qu'il faudra avoir en cet'affaire, de Laquelle Je crois qu'il faudra parler dans La Diette que ... les Cantons Catholiques tiendront icy avant La generale [gemeint die Jahrrechnung] de Bade qui se tiendra à la St. Jean."²

1) s. EA VI 1, 744 d, 750 b

2) Eine Tagsatzung in Luzern fand zuvor nicht statt, doch wurde das Geschäft von den kath. Orten anlässlich der gemeineidg. Tagsatzung vom 29. Mai in Baden verhandelt. S. ebenda VI 1, 752 l ferner 756 g und 757 ll

Original, in franz. Sprache - AH 41, 186-189 - Blatt 189^V leer

73 A

[ca. 1668]

A

SCHREIBEN [VON STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN AN UNBEKANNT]

...¹ "Je ne scay ce que Vous faites, en m'advisant tout a retr... [?] toult est appresté pour aller demain a 7 ou 8 heures a Kam [Cham], et Cependant Vous m'aves faict scavoir que le ... pere Gardien de Brembgarten [S i g i s m u n d Zurlauben oder Augustin C h a u f f l o n] ira aux bains demain" ...²

1) Briefbeginn fehlt.

2) Hier bricht der Text ab, und es beginnt AH 41/74; ob obiges Fragment in einem inhaltlichen Zusammenhange zu AH 41/74 oder gar zu AH 41/74A steht, ist fraglich.

Konzept, in franz. Sprache - AH 41, 190^F